LE VOILE D'ISIS

ÉTUDES TRADITIONNELLES

39e Année Juin 1934 N° 174

DE LA MORT INITIATIQUE

La question de ce qu'on appelle la « mort initiatique », comme presque toutes celles du même ordre, semble fort peu comprise de ceux de nos contemporains qui ont la prétention de traiter de ces choses ; ainsi, il nous arrive fréquemment de rencontrer, à ce propos, une expression comme celle de « mort fictive », qui témoigne de la plus complète incompréhension. Ceux qui s'expriment ainsi ne voient évidemment que l'extériorité du rite, et n'ont aucune idée des effets qu'il doit produire sur ceux qui sont vraiment « qualifiés » ; autrement, ils se rendraient compte que cette « mort », bien loin d'être « fictive », est au contraire, en un sens, plus réelle même que la mort entendue au sens ordinaire du mot, car il est évident que le profane qui meurt ne devient pas initié par là même, et la distinction de l'ordre profane et de l'ordre initiatique est, à vrai dire, la seule qui dépasse les contingences inhérentes aux états particuliers de l'être et qui ait, par conséquent, une valeur profonde et permanente au point de vue universel. Nous nous contenterons de rappeler, à cet égard, que toutes les traditions insistent sur la différence essentielle qui existe dans les états posthumes de l'être humain selon qu'il s'agit du profane ou de l'initié ; si les conséquences de la mort, prise dans son accep-

tion habituelle, sont ainsi conditionnées par cette distinction, c'est donc que le changement qui donne accès à l'ordre initiatique correspond à un degré supérieur de réalité.

Il est bien entendu que le mot de « mort » doit être pris ici dans son sens le plus général, suivant lequel nous pouvons dire que tout changement d'état, quel qu'il soit, est à la fois une mort et une naissance, selon qu'on l'envisage d'un côté ou de l'autre : mort par rapport à l'état antécédent, naissance par rapport à l'état conséquent. L'initiation est généralement décrite comme une « seconde naissance », ce qu'elle est en effet ; mais cette « seconde naissance » implique nécessairement la mort au monde profane et la suit en quelque sorte immédiatement, puisque ce ne sont là que les deux faces d'un même changement d'état. Quant au symbolisme du rite, il sera basé sur l'analogie qui existe entre tous les changements d'état ; en raison de cette analogie, la mort et la naissance au sens ordinaire symbolisent elles-mêmes la mort et la naissance initiatiques, les images qui leur sont empruntées étant transposées par le rite dans un autre ordre de réalité. Il y a lieu de remarquer notamment, à ce sujet, que tout changement d'état doit être considéré comme s'accomplissant dans les ténèbres, ce qui donne l'explication du symbolisme de la couleur noire en rapport avec ce dont il s'agit (1) : le candidat à l'initiation doit passer par l'obscurité complète avant d'accéder à la « Vraie Lumière ». C'est dans cette phase d'obscurité que s'effectue ce qui est désigné comme la « descente aux Enfers », dont nous avons traité amplement ailleurs (2) : c'est, pourrait-on dire, comme une sorte de « récapitulation » des états antécédents, par laquelle les possibilités du domaine profane seront définitivement épuisées, afin que l'être puisse dès lors développer librement les possibilités d'ordre supérieur qu'il porte en lui, et dont

1. Cette explication convient également en ce qui concerne les phases du « Grand Œuvre » hermétique, qui correspondent strictement à celles de l'initiation.
2. Voir *L'Esotérisme de Dante*.

a réalisation appartient proprement au domaine initiatique.

D'autre part, puisque des considérations similaires sont applicables à tout changement d'état, et que les degrés ultérieurs et successifs de l'initiation correspondent naturellement aussi à des changements d'état, on peut dire qu'il y aura encore, pour l'accession à chacun d'eux, mort et naissance, bien que la « coupure », s'il est permis de s'exprimer ainsi, soit moins nette et d'une importance moins fondamentale que pour l'initiation première, c'est-à-dire pour le passage de l'ordre profane à l'ordre initiatique. D'ailleurs, il va de soi que les changements subis par l'être au cours de son développement sont réellement en multitude indéfinie ; les degrés initiatiques conférés rituéliquement, dans quelque forme traditionnelle que ce soit, ne peuvent donc correspondre qu'à une sorte de classification générale des principales étapes à parcourir, et chacun d'eux peut résumer en lui-même tout un ensemble d'étapes secondaires et intermédiaires. Mais il est, dans ce processus, un point plus particulièrement important, où le symbolisme de la mort doit apparaître de nouveau de la façon la plus explicite ; et ceci demande encore quelques explications.

La « seconde naissance », entendue comme correspondant à l'initiation première, est proprement ce qu'on peut appeler une « régénération psychique » ; et c'est en effet dans l'ordre psychique, c'est-à-dire dans l'ordre où se situent les modalités subtiles de l'être humain, que doivent s'effectuer les premières phases du développement initiatique ; mais celles-ci ne constituent pas un but en elles-mêmes, et elles ne sont encore que préparatoires par rapport à la réalisation de possibilités d'un ordre plus élevé, nous voulons dire de l'ordre spirituel au vrai sens de ce mot. Le point du processus initiatique auquel nous venons de faire allusion est donc celui qui marquera le passage de l'ordre psychique à l'ordre spirituel ; et ce passage pourra être regardé plus spécialement comme constituant une « seconde mort » et une « troisième

naissance » (1). Il convient d'ajouter que cette « troisième naissance » sera représentée plutôt comme une « résurrection » que comme une naissance ordinaire, parce qu'il ne s'agit plus ici d'un « commencement » au même sens que lors de l'initiation première ; les possibilités déjà développées, et acquises une fois pour toutes, devront se retrouver après ce passage, mais « transformées », d'une façon analogue à celle dont le « corps glorieux » ou « corps de résurrection » représente la « transformation » des possibilités humaines, au delà des conditions limitatives qui définissent le mode d'existence de l'individualité comme telle.

La question, ainsi ramenée à l'essentiel, est en somme assez simple ; ce qui la complique, ce sont, comme il arrive presque toujours, les confusions que l'on commet en y mêlant des considérations qui se rapportent en réalité à tout autre chose. C'est ce qui se produit notamment au sujet de la « seconde mort », à laquelle beaucoup prétendent attacher une signification particulièrement fâcheuse, parce qu'ils ne savent pas faire certaines distinctions essentielles entre les divers cas où cette expression peut être employée. « La seconde mort », d'après ce que nous venons de dire, n'est autre chose que la « mort psychique » ; on peut envisager ce fait comme susceptible de se produire, à plus ou moins longue échéance après la mort corporelle, pour l'homme ordinaire, en dehors de tout processus initiatique ; mais alors cette « seconde mort » ne donnera pas accès au domaine spirituel, et l'être, sortant de l'état humain, passera simplement à un autre état individuel de manifestation. Il y a là une éventualité redoutable pour le profane, qui a tout avantage à être maintenu dans ce que nous avons appelé les « prolongements » de l'état humain, ce qui est d'ailleurs, dans toutes les traditions, la principale raison d'être des rites funéraires. Mais il en va tout autrement pour l'initié, puisque celui-ci ne réalise les possibilités mêmes de l'état humain

1. Dans le symbolisme maçonnique, ceci correspond à l'initiation au grade de Maître.

que pour arriver à le dépasser, et qu'il doit nécessairement sortir de cet état, sans d'ailleurs avoir besoin pour cela d'attendre la dissolution de l'apparence corporelle, pour passer aux états supérieurs.

Ajoutons encore, pour n'omettre aucune possibilité, qu'il est un autre aspect défavorable de la « seconde mort », qui se rapporte à la « contre-initiation » ; celle-ci, en effet, imite dans ses phases l'initiation véritable, mais ses résultats sont en quelque sorte au rebours de celle-ci, et, évidemment, elle ne peut en aucun cas conduire au domaine spirituel. Lorsque l'être qui suit cette voie arrive à la « mort psychique », il se trouve dans une situation non pas exactement semblable à celle du profane, mais pire encore à certains égards, en raison du développement qu'il a donné aux possibilités inférieures de l'ordre subtil ; mais nous n'y insisterons pas davantage, car c'est là un cas qui ne peut présenter d'intérêt qu'à un point de vue très spécial, et qui, en tout état de cause, n'a absolument rien à voir avec la véritable initiation. Le sort des « magiciens noirs », comme on dit communément, ne regarde qu'eux-mêmes, et il serait pour le moins inutile de fournir un aliment aux divagations plus ou moins fantastiques auxquelles ce sujet ne donne lieu que trop souvent déjà ; il ne convient de s'occuper d'eux que pour dénoncer leurs méfaits lorsque les circonstances l'exigent, et pour s'y opposer dans la mesure du possible ; et malheureusement, à une époque comme la nôtre, ces méfaits sont singulièrement plus étendus que ne sauraient l'imaginer ceux qui n'ont pas eu l'occasion de s'en rendre compte directement.

René Guénon.
